



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les 10 ans de la fusion : ça se fête !

« Inventer c'est penser à côté, avait déclaré Jacques Hainard, doyen du premier Conseil général de Val-de-Travers, lors de la première séance de celui-ci le 28 août 2008. Et si nous inventions à la manière d'Einstein ? En pensant à côté de nos rancœurs, en pensant à côté de nos querelles, si on inventait en pensant à côté de nos critiques, à côté de nos jalousies, à côté de nos méchancetés, si on pensait à côté de nos provocations et bien il est sûr que si nous pensons comme ça, nous allons inventer une commune de Val-de-Travers enviable de tous parce qu'elle aura du style, parce qu'elle aura de la gueule, parce qu'elle aura de la personnalité et parce qu'elle sera citée en exemple de partout. Pourquoi aller chercher si loin ce que l'on trouve chez soi ? C'est valable pour autant que nous nous rappelions qu'inventer c'est penser à côté. »

Dix ans plus tard, il semblerait que cet appel, lancé dans le prolongement de l'élan d'une fusion inventive, ait été entendu ! Oui, le « grand rêve d'avenir » est devenu réalité et osons le dire : Val-de-Travers est cité partout comme exemple de fusion réussie. « *N'ayons aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir* » comme l'a dit Jean Jaurès.

2009 – 2019 : 10 ans déjà, cela mérite bien une fête !

Du 19 au 24 août, nous vous invitons à partir à la **découverte de la commune**. Que ce soit au Colisée pour (re)découvrir des films mythiques qui font partie de notre patrimoine ou encore à la rencontre des services communaux, venez nombreux ! Ne manquez pas ces occasions pour aussi rencontrer et fraterniser entre Vallonnières et Vallonniers.

Samedi 24 août, la journée officielle débutera à 09h00 par le brunch de la fusion (payant, sur inscription) au Parc Girardier de Môtiers, suivi de la partie officielle agrémentée par la Chorale de l'école et l'Union instrumentale de Fleurier. Après le président de commune (Christophe Calame), la présidente sortante du

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Les 10 ans de la fusion : ça se fête !

Conseil des élèves de l'école Jean-Jacques Rousseau (Shanti Faivre) et la représentante du comité de fusion (Johanne Lebel Calame), Monika Maire-Hefti, vice-présidente du Conseil d'Etat, adressera son message au public.

L'apéritif officiel sera servi sur le coup de 12h30 avec – Val-de-Travers oblige – l'absinthe communale et le grand vin mousseux môtisan pour enchanter les papilles de chacun ! L'après-midi, vous aurez la possibilité de vous dégourdir les jambes tout en faisant travailler vos méninges en participant au « Rallye – Course d'orientation » autour de Môtiers ou d'assister à une séance de cinéma au Colisée de Couvet. Toujours au Parc Girardier, à 15h30, la Batterie 14 sera en démonstration et suivie à 16h00 par la remise des prix du concours de dessin organisé pour les élèves du Cercle scolaire du Val-de-Travers.

A partir de 17h00, place aux concerts, avec les participations des fanfares de Noiraigue, Travers, Môtiers et Saint-Sulpice, ainsi que du Chœur d'hommes du Val-de-Travers et d'un chœur constitué spécialement pour cette journée, « Les Choristes réunis ». A 20h30, le groupe de jazz *New Orleans Dixie Sextet* montera sur scène et sera suivi par le groupe de rock *Reborn*. La nuit se poursuivra par une soirée disco animée par JEX.

Bien entendu, durant toute la manifestation, la cantine proposera des grillades et tiendra un bar pour les boissons.

Vous retrouvez le programme complet de ces animations sous www.val-de-travers.ch/page/10-ans-de-la-fusion.

Venez en nombre souffler les dix bougies de notre commune, que ce soit la semaine ou lors de la journée officielle du samedi. N'oubliez pas de vous annoncer au brunch et à la visite guidée en forêt auprès de la Chancellerie communale (032 886 43 90 ou chancellerie.vdt@ne.ch).

Beau programme en perspective ! Nous remercions d'ores et déjà la population de Môtiers pour sa tolérance envers les quelques nuisances occasionnées par ces festivités.

Toutes et tous ensemble, participons et faisons le plein de bonne humeur pour que ces commémorations soient mémorables. Apprécions la chance que nous avons de vivre dans notre belle commune, donnons envie de venir la découvrir et de s'y installer !

Val-de-Travers, le 18 juillet 2019
LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles